BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI SOIR, 28 DÉCEMBRE.

[illegible] de coton a été bonne aujourd'hui: les ventes se montrent à 3,000 balles aux prix suivants:

[illegible]	5¾	5¾
[illegible]	5¾	5¾
[illegible]	5¾	5¾
[illegible]	5¾	5¾
[illegible]	5¾	5¾
[illegible]	5¾	5¾
[illegible]	5¾	5¾

[illegible] — Pas de transaction.

[illegible] — Marché ferme. Ventes: 500 boucauts de 3 à [illegible] la livre le Bar à 25¾ sur bar.

[illegible] — Vendu: 200 barils de 17¾ à 18¼ [illegible] le premier qualité à choix.

[illegible] — Les prix ont respectivement [illegible] à 5¾ à 6 le [illegible] — Rien notons les plus-offres de 6 à 6¼ [illegible] de 600 barillons de gélatine nouvelle à [illegible] à 11 cts, ce qui est une hausse.

[illegible] — Le whiskey se vend en petite lots de [illegible] à 25 le gallon du restant.

[illegible] — Quelques petites transactions aux prix antérieurs.

[illegible] — Marché calme. Ventes: 2,500 barils de 24 [illegible] de 75 à St-Louis, et 87 à 87½ de 50 [illegible] et de chaux.

[illegible] — Vendu: 2,000 sacs de 62 à 64 cts la boisseau.

[illegible] — Le change n'a pas varié, mais le marché [illegible]

[illegible] à 10¾; France, 5¾ 25 à 5 M M.

[illegible] New York, 1/8 pour cent de perte.

[illegible] — Pour navires cuit aux frêtes pour Liverpool [illegible] pour Anvers à 22 cts le boisseau de blé.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés Hier.

[illegible] Rhin-Reid, Liverpool.
[illegible] Myrick, Havre.
[illegible] Barney, Barney, New-York.
[illegible] Pinson, Barcelone.
[illegible] Tyler, Havre.
[illegible] Turner, Mobile.
[illegible] Arnold, East, Londres.
[illegible] Molina, Barcelone.
[illegible] Hicks, Trieste.
[illegible] Porubeck, McDougall, Havane.
[illegible] Mar-Eliza, Comeau, Pensacola.
[illegible] Schumacher, Pensacola.

Arrivés Hier.

[illegible] Kemp, Boston.
[illegible] Grace, Gandy, Wilmington.
[illegible] Fairwether, Sansaura.
[illegible] Nybister de la Côte.

STEAMBOATS.

[illegible] de Bayou Sara.
[illegible] de Baltze.
[illegible] Amalthée-Mobile—merce et melasse.
[illegible] Hickey des Opelousas.
[illegible] de St Louis.
[illegible] d'Alexandrie.
[illegible] Vestage, St Louis—chargement de provisions.
[illegible] Gross, Lobdell's Store.

Mouvement.

Ports des Etats-Unis.

[illegible] Septembre—Expédié, navire Wm D Bailey, de Nouvelle-Orléans arrivé, étoemdit, Liverpool.

[illegible] décembre—Arrivée, barque Salem, de la Havane.

[illegible] des Steamers à vapeur partant aujourd'hui.

[illegible] Arkansas, Stevenson.....5 h P M
[illegible] Midas, Hoopis.....5 h P M
[illegible] Elisa, Stevens.....4 h P M
[illegible] Lewis, Walker.....10 h A M
[illegible] Painter, Wiley.....5 h P M
[illegible] Compromise, Kay.....5 h P M
[illegible] California, Frost.....6 h P M
[illegible] Arba, Jonathan.....5 h P M
[illegible] F F Kimball, Orr.....5 h P M
[illegible] Monroe, Gwartney.....5 h P M
[illegible] Navarre N J Baker.....4 h P M
[illegible] R H Winslow, McGill.....5 h P M
[illegible] New Lucy, Devinney.....5 h P M
[illegible] Hungarian, Collier.....5 h P M
[illegible] Ruby, Johnson, Pelican.....6 h P M

ACADÉMIE DE DANSE.

M. et Mme ANGELINA, [illegible] Carondelet, entre Hevia & Girod.

Mme ANGELINA viennent de recevoir de Paris les dernières nouvelles de danse, mais tout en [illegible] de ce qui a été apprise ici l'hiver 1853-54. 30ocr—3m

Mme ROBERT,

NEUVE, Rue Royale, succ. Toulouse, [illegible] vient de donner de la ville et de la [illegible] qu'elle vient de recevoir le complet de son assortiment de CAPOTES BOLIVARS pour robes et ceintures, [illegible] et volants, &c, qu'elle offre à vendre à des prix réduits. 10déc—1m

RUE CHARTRES, anciennement rue Condé 18.

Magasin de modes et articles de Paris.

Nouveau nouveautés nouvelles [illegible] arrivé ces jours derniers du marché.

Mme HOLWEDE, annonce respectueusement à la dame de la Nouvelle-Orléans, qu'elle vient de recevoir des dernières arrivages de France, des marchandises nouvelles, [illegible] Chapeaux de castor confections, fleurs, rubans, costumes d'enfans, etc. etc.

No 14, rue de Chartres, enseigne du Dauphin.

OUVERTURE DE MODES ET NOUVEAUTÉS.

OLYMPE,

A l'honneur de prévenir les dames qu'elle vient de recevoir de Paris un riche assortiment de marchandises de modes et nouveautés, consistant [illegible] chapeaux et réparée des matières [illegible] robes de soie à volants, soierie [illegible] robes de soie Antigone, [illegible] brocaté, velours [illegible] manteaux Richelieu, Fromont et Gaine Marie, princesse Lavallière, sortie de bal [illegible] de velours noire, satinée, noir [illegible] Eugénie, mouchoirs brodés, foulards imprimés, rubans de rechange, poisons de dentelle, pointe en application de Bruxelles et d'Alençon, toilettes dentelle, fleurs, plumes, [illegible] bijouterie, porte-montre, peigne, [illegible] et qu'elle en fera l'ouverture [illegible]

[illegible] ainsi tous ses soins dans le choix de marchandises, ose espérer que les dames lui continueront les faveurs qu'elle a eu jusqu'à ce jour. 7déc

Mme CAUCHE,

RUE ROYALE, 223

[illegible] de France, a l'honneur d'informer les dames de la Nouvelle-Orléans et de la campagne qu'elle vient de recevoir son assortiment complet et varié de modes choisies [illegible] et de chemisettes, [illegible] et mouchoirs, lingeries, dentelles, guêtes [illegible] point mousseline de [illegible]

[illegible] solicite la visite des dames. Les notes [illegible] des articles ci-dessus énoncés [illegible] leur bienveillant patronage.

[illegible] 21 novembre. 21 nov—6m

F. FRYES & Co,

Chartres, No 54, en face Bernard.

OUVERTURE LUNDI 28 NOVEMBRE.

[illegible] l'honneur de prévenir les Dames que nous venons de recevoir un nouvel [illegible] de modes du dernier goût; soieries, [illegible] et velours, un très grand [illegible] assortiment très riche en soieries [illegible] nouvelles, mantelets, [illegible] rubans et garnitures de toute [illegible] 30 nov

Mme DURAND,

RUE ROYALE, No 187,

ENTRE TOULOUSE ET ST PIERRE

[illegible] d'informer les Dames de la Nouvelle-Orléans et de la campagne qu'elle vient de recevoir Sumart, Bel-[illegible] Rue Condé-Ouest, au-[illegible] Variété et de Modes et Nouveautés des meilleures maisons de Paris: [illegible] d'hiver, Mantelets et [illegible] Velours, Dentelle, Broderies, [illegible] en deuil, à l'impératrice et Ondine, Rubans, Fleurs, nouveau genre, [illegible] Mme Durand, par le bon [illegible] choix de ces modes et nouveautés, espère mériter la préférence [illegible] 24 nov

B. DURAND,

Encaisseur Royale et St-Pierre,

[illegible] les navires des Queen, [illegible] Hibbs, du Havre, les articles suivants: [illegible] en vente en gros et en détail, à des prix [illegible]

[illegible] assortiment d'objets de cuisine telles que: [illegible] en cuivre et fer battu, [illegible] pour thé, dessert, etc. [illegible] argent sucriers, etc. en porcelaine, [illegible] pour dessert, etc.

[illegible] pour cent et en cristal.

[illegible] en cuivre et bronze plaqué, [illegible] en cuivre et bronze plaqué, [illegible] en argent et en argent d'Allemagne, [illegible] pour cuisine, etc.

[illegible] d'huile de Colza, [illegible] de Salz, petit et grand modèle [illegible] de Marseille. 7déc

GEO. GOTTSCHALK,

BUREAU D'ACTIONS, DE BILLETS ET DE PROPRIÉTÉS PRÉCIEUSES,

[illegible] 35 rue de la Commune.

Changement de domicile.

TALAMONA transporté son magasin et son [illegible] Rue Royale, 200

CORDERIE.

REMÈDE infaillible pour la guérison des Cors [illegible] inventé par M MAOUS, Dr Pédicure [illegible] de France.

[illegible] Nouvelle-Orléans, chez G. LAVIE, No 5, rue St Charles.

TAPIS—MEUBLES, &c,

67, rue Royale.

[illegible] un magasin de stock complet [illegible] tapis, comprenant les genres suivants: [illegible] Brussel, Tapisserie Saxe, velours, Brussel [illegible] Tapisserie, et Vénitiens, pulvérisé [illegible] de Saxe, Axminster et Chenille, [illegible] peau de mouton et peau de chèvre, [illegible] de table en blanc et drap, [illegible] damassés, brocatelle et damassés, [illegible] rideaux, dentelle et mousseline:

Articles de fantaisie.

[illegible] articles de fantaisie et nous [illegible] tout ce que nous avons jamais [illegible] comprend—porcelaines de Sèvres, [illegible] et ornements de cheminée, vases [illegible] cristaux et verrerie de Bohême, [illegible] papier mâché, glaces, porcelaine, [illegible]

Meubles.

[illegible] de rue, acajou et bois de chêne [illegible] chambres à coucher et salle à manger, [illegible] de fantaisie, étagères, jardinières, [illegible] &c.

F. MALLARD & CO.

AUX 2 CAYELLES L. F. MAZEET

CAVELIER & MAZEET,

Rue Royale, No 180,

[illegible] informent leurs amis et le public qu'ils viennent de recevoir un nouveau [illegible] de leur [illegible] CAVELIER, et qu'ils sont les seuls [illegible] de C. C. Heut Brion, La Mission, en bouteilles et en cercles. 24

[illegible] nouvellement du navire Sarah Bridge, de Bordeaux:

[illegible] vin rouge Quesney,
[illegible] de C C Le Blanc 1847,
[illegible] de C C Le Mission 1841, 42 et 43, à vendre par
CAVELIER & MAZEET,
[illegible] 180, rue Royale.

OPTICIENS.

[illegible] MUGNIER & MILLET ont l'honneur [illegible] au public qu'ils ont ouvert, au N° 12, [illegible] du Camp, un magasin pour la fabrication et la vente d'INSTRUMENTS D'OPTIQUE et de NAVIGATION; ils viennent de recevoir un fort choix d'ARTICLES tout à fait NOUVEAUX, comprenant [illegible] parties:

Variétés LORGNETTES et LORGNETTES-VUES [illegible] Munich, [illegible] Hydrostatiques, INSTRUMENS pour les théâtres [illegible] appareils et [illegible] LUNETTES et LORGNETTES, ROMA CHROMOMETER, MONTRES, etc. etc. etc. qu'ils vendront aux plus bas prix.

Leur assortement de LUNETTES étant des plus complets, on y trouvera des verres pour toutes les vues.

Ce de se charger des réparations à faire sur les verres et lorgnettes, de la plus honnête et la plus [illegible] ainsi que des réparations à [illegible] 7déc

Les [illegible] 120 [illegible] Rue Royale, [illegible] Mugnier & Millet. 17 oct

RUE CHARTRES, anciennement rue Condé 18.

Magasin de modes et articles de Paris.

Nouveau nouveautés nouvelles [illegible] arrivé ces jours derniers du marché.

Mme HOLWEDE, annonce respectueusement à la dame de la Nouvelle-Orléans, qu'elle vient de recevoir des dernières arrivages de France, des marchandises nouvelles, [illegible] Chapeaux de castor confections, fleurs, rubans, costumes d'enfans, etc. etc.

No 14, rue de Chartres, enseigne du Dauphin.

OUVERTURE DE MODES ET NOUVEAUTÉS.

OLYMPE,

A l'honneur de prévenir les dames qu'elle vient de recevoir de Paris un riche assortiment de marchandises de modes et nouveautés, consistant [illegible] chapeaux et réparée des matières [illegible] robes de soie à volants, soierie [illegible] brocaté, velours [illegible] manteaux Richelieu, Fromont et Gaine Marie, princesse Lavallière, sortie de bal [illegible] de velours noire, satinée, noir [illegible] Eugénie, mouchoirs brodés, foulards imprimés, rubans de rechange, poisons de dentelle, pointe en application de Bruxelles et d'Alençon, toilettes dentelle, fleurs, plumes, [illegible] bijouterie, porte-montre, peigne, [illegible] et qu'elle en fera l'ouverture [illegible]

[illegible] ainsi tous ses soins dans le choix de marchandises, ose espérer que les dames lui continueront les faveurs qu'elle a eu jusqu'à ce jour. 7déc

Mme CAUCHE,

RUE ROYALE, 223

[illegible] de France, a l'honneur d'informer les dames de la Nouvelle-Orléans et de la campagne qu'elle vient de recevoir son assortiment complet et varié de modes choisies [illegible] et de chemisettes, [illegible] et mouchoirs, lingeries, dentelles, guêtes [illegible] point mousseline de [illegible]

[illegible] solicite la visite des dames. Les notes [illegible] des articles ci-dessus énoncés [illegible] leur bienveillant patronage.

[illegible] 21 novembre. 21 nov—6m

F. FRYES & Co,

Chartres, No 54, en face Bernard.

OUVERTURE LUNDI 28 NOVEMBRE.

[illegible] l'honneur de prévenir les Dames que nous venons de recevoir un nouvel [illegible] de modes du dernier goût; soieries, [illegible] et velours, un très grand [illegible] assortiment très riche en soieries [illegible] nouvelles, mantelets, [illegible] rubans et garnitures de toute [illegible] 30 nov

Mme DURAND,

RUE ROYALE, No 187,

ENTRE TOULOUSE ET ST PIERRE

[illegible] d'informer les Dames de la Nouvelle-Orléans et de la campagne qu'elle vient de recevoir Sumart, Bel-[illegible] Rue Condé-Ouest, au-[illegible] Variété et de Modes et Nouveautés des meilleures maisons de Paris: [illegible] d'hiver, Mantelets et [illegible] Velours, Dentelle, Broderies, [illegible] en deuil, à l'impératrice et Ondine, Rubans, Fleurs, nouveau genre, [illegible] Mme Durand, par le bon [illegible] choix de ces modes et nouveautés, espère mériter la préférence [illegible] 24 nov

B. DURAND,

Encaisseur Royale et St-Pierre,

[illegible] les navires des Queen, [illegible] Hibbs, du Havre, les articles suivants: [illegible] en vente en gros et en détail, à des prix [illegible]

[illegible] assortiment d'objets de cuisine telles que: [illegible] en cuivre et fer battu, [illegible] pour thé, dessert, etc. [illegible] argent sucriers, etc. en porcelaine, [illegible] pour dessert, etc.

[illegible] pour cent et en cristal.

[illegible] en cuivre et bronze plaqué, [illegible] en cuivre et bronze plaqué, [illegible] en argent et en argent d'Allemagne, [illegible] pour cuisine, etc.

[illegible] d'huile de Colza, [illegible] de Salz, petit et grand modèle [illegible] de Marseille. 7déc

GEO. GOTTSCHALK,

BUREAU D'ACTIONS, DE BILLETS ET DE PROPRIÉTÉS PRÉCIEUSES,

[illegible] 35 rue de la Commune.

Changement de domicile.

TALAMONA transporté son magasin et son [illegible] Rue Royale, 200

CORDERIE.

REMÈDE infaillible pour la guérison des Cors [illegible] inventé par M MAOUS, Dr Pédicure [illegible] de France.

[illegible] Nouvelle-Orléans, chez G. LAVIE, No 5, rue St Charles.

TAPIS—MEUBLES, &c,

67, rue Royale.

[illegible] un magasin de stock complet [illegible] tapis, comprenant les genres suivants: [illegible] Brussel, Tapisserie Saxe, velours, Brussel [illegible] Tapisserie, et Vénitiens, pulvérisé [illegible] de Saxe, Axminster et Chenille, [illegible] peau de mouton et peau de chèvre, [illegible] de table en blanc et drap, [illegible] damassés, brocatelle et damassés, [illegible] rideaux, dentelle et mousseline:

Articles de fantaisie.

[illegible] articles de fantaisie et nous [illegible] tout ce que nous avons jamais [illegible] comprend—porcelaines de Sèvres, [illegible] et ornements de cheminée, vases [illegible] cristaux et verrerie de Bohême, [illegible] papier mâché, glaces, porcelaine, [illegible]

Meubles.

[illegible] de rue, acajou et bois de chêne [illegible] chambres à coucher et salle à manger, [illegible] de fantaisie, étagères, jardinières, [illegible] &c.

F. MALLARD & CO.

AUX 2 CAYELLES L. F. MAZEET

CAVELIER & MAZEET,

Rue Royale, No 180,

[illegible] informent leurs amis et le public qu'ils viennent de recevoir un nouveau [illegible] de leur [illegible] CAVELIER, et qu'ils sont les seuls [illegible] de C. C. Heut Brion, La Mission, en bouteilles et en cercles. 24

[illegible] nouvellement du navire Sarah Bridge, de Bordeaux:

[illegible] vin rouge Quesney,
[illegible] de C C Le Blanc 1847,
[illegible] de C C Le Mission 1841, 42 et 43, à vendre par
CAVELIER & MAZEET,
[illegible] 180, rue Royale.

Bordeaux! Bordeaux!

[illegible] magasin, à vendre par les soussignés:

[illegible] de C C Le Blanc 1840, 41, 42 et 44.
[illegible] de St Julien Médoc, bon ordinaire,
[illegible] de C C Le Mission 1841,
[illegible] de St Julien, bon ordinaire,
[illegible] vin blanc Haut Barsac,
[illegible] du vinaigre de vin blanc
CAVELIER & MAZEET,
180, rue Royale.

OPTICIENS.

[illegible] MUGNIER & MILLET ont l'honneur [illegible] au public qu'ils ont ouvert, au N° 12, [illegible] du Camp, un magasin pour la fabrication et la vente d'INSTRUMENTS D'OPTIQUE et de NAVIGATION; ils viennent de recevoir un fort choix d'ARTICLES tout à fait NOUVEAUX, comprenant [illegible] parties:

Variétés LORGNETTES et LORGNETTES-VUES [illegible] Munich, [illegible] Hydrostatiques, INSTRUMENS pour les théâtres [illegible] appareils et [illegible] LUNETTES et LORGNETTES, ROMA CHROMOMETER, MONTRES, etc. etc. etc. qu'ils vendront aux plus bas prix.

Leur assortement de LUNETTES étant des plus complets, on y trouvera des verres pour toutes les vues.

Ce de se charger des réparations à faire sur les verres et lorgnettes, de la plus honnête et la plus [illegible] ainsi que des réparations à [illegible] 7déc

Les [illegible] 120 [illegible] Rue Royale, [illegible] Mugnier & Millet. 17 oct

AMUSEMENTS.

THÉATRE D'ORLÉANS.

JEUDI, 29 décembre:

LES MALHEUREUX,

Grand opéra en cinq actes, de Meyerbeer.

MM. LAPIERRE,—GENSBREL,—LACROIX, Mme BERTHEL—BRETON.

On commencera à 6½ heures.

En attendant,

LA PÉCHEUSE,

THÉATRE SO-CHARLES.

Jeudi soir, 29 décembre,

DICK THE REVERY, ou YOUNG AMERICA, drame: THE SIGNALIND WALLACE, drame: THE RACEFUL, PREDERAD, le spectacle se terminera par: LAW FOR LADIES.

Théâtre des Variétés.

Jeudi soir, 29 décembre:

OUR NEW LADIES MAID — DEMBARTONS BOWAY DELL, mamon.—A FATHER LOVE.—LE CRACOVIENNE, dance.—Le spectacle se terminera par: OUT FOR A SOMBAY.

SALLE DES ODD-FELLOWS.

Concerts de souscription.

A la demande d'un grand nombre de familles, le Comité annonce qu'il vient de recevoir une note de donner concerts par l'orchestre de la salle des Odd-Fellows. Afin de permettre à tous ceux qui désirent souscrire à ces concerts, les prix ont été fixés comme suit:

Pour un monsieur et sa famille (pour la série) $15
" " et deux dames " " 10
" " " " " 10
Pour un monsieur..... 4
pour un billet..... 1

Des listes de souscription sont déposées au bureau et chez les principaux marchands de musique.

On indiquera le jour où le premier concert aura lieu. 29 déc

Scène de foire.

AMPHITHÉATRE DE DAN RICE,

Tous les jours, deux représentations à midi et tous les soirs à 7 heures.

Grande scène équestre.

par dix-huit dames et messieurs.

LES FRÈRES ROMAINS, Les Fréchequipeles, les Mandgas—Rose Agee, Ella Frank V, Jean Johnson, F. H. Rankin.

THE COMIC MULES, par Dan Rice.

Sur le théâtre,

CHANTS, DANSES, DUOS, et le vaudeville intitulé: THE BLACK COQUET.

Les portes s'ouvriront à 6 heures et le spectacle commencera à 7 heures.

Loges et parquets, 50 cts; galeries, 25 cents; loges des gens de couleur, 50 cents. 29déc

MUSÉE DU SUD—Prix réduits.

Les dispositions intérieures du Musée du Sud, rue St Charles, ont été changées de manière à en faire l'établissement le plus attrayant pour le pédagogue qui se contente qui peut dépenser d'une heure. Le Musée est maintenant ouvert. A la magnifique collection de curiosités qui s'y trouvaient l'année dernière, le propriétaire vient d'ajouter des ARMAUX RARES qui n'ont jamais fait vue dans le Sud et parmi lesquels on trouve l'Hélépolis, nait "LAIS LA ROKER" et le CHAMEAU BLANC de Syrie, que les Egyptiens vénèrent. C'est le seul qui soit jamais venu en Etats-Unis.

Le Musée est ouvert tous les jours de 10 heures du matin à 9 heures du soir. Prix d'entrée—25 cents; enfans, moitié prix. 24déc

ODD FELLOWS HALL.

SOIRÉES D'ELITE.

Une série de soirées d'élite sera donnée dans la salle de l'hotel des Odd Fellows, rue Carondelet, le mercredi 4 janvier 1854 et continuera tous les mercredi jusqu'au 22 février inclusivement. Les soirées seront sous la direction des membres dont les noms suivent:

Caesar M Waterman, *John Cricket,
*Mortimer Selly, *J C McAllister,
*F X Barbot, *Ernest Tolendano,
*Paul C. Thibard, *Geo. W Parsons,
Dr I. Labatut, W H Garland,
Geo. T Bright, Jos. Jacob Lafitte,
Jules Belly, J A Broad,
Omer Guitard, R W Adams,
Wm A Bolt, Geo. W Price,
Henry Lessmont.

Les spécimens pour souscrire à ces soirées devront être remis au secrétaire, au bureau de la salle de bal rue Lafayette, de 9 heures A.M. à 3 heures P.M.

*Comité d'inspection et d'admission.

15déc M. KUFFIER, secrétaire.

LE PREMIER BAL DE LA SAISON

de bals masqués et des sociétés,

Donné par les Jeunes Gens.

Le bal aura lieu à la *Salle de Paternoy*, *VENDREDI*, 30 décembre 1853.

DIRECTEURS:

T. H. Hutton, Théophile Villars,
J. J. Quirk, E F Barnhaldo,
F F Trinchard, G Gaudin,
E G Wells, H S Lathrop,
Ch. Fourie, jr. W C Timmons,
No 56, rue Gravier. Arthur Wise, Commer.
Dr. J C R Harvey, 19 Ide-[illegible] Hotel Place,
[illegible] R L Larue, 90 rue de Camp,
A P White,

Les musiques qui désirent se procurer des billets d'invitation pour dames, sont priés de s'adresser au Bureau des Directeurs, car aucune dame ne sera admise sans un billet d'invitation approuvé par les directeurs, qui se réuniront à la salle tous les mercredis, à 7 heures du soir.

Les portes s'ouvriront précisément à 8 heures.

Les billets de souscription sont limités; on ne peut s'en procurer qu'en s'adressant aux directeurs et au magasin de musique, No 5, rue du Camp. 6déc

LES GRANDS SALONS DE MODES

Rue d'Orléans

No 93, Rue du Camp,

ONT été ouverts le 1er du courant.

On y trouvera un choix des plus riches collections de VARLEAUX à Paris et à Lyon, PERLINE GRAVURES, ROSES, PLUMES, CHAPEAUX DE MARTRE et de MARDER, et d'autres articles les plus beaux qui aient jamais été exposés en ville.

Les dames qui désirent se procurer les dernières nouvelles à leur avantage, ne manqueront les dames sont invitées à venir examiner, marchandises, et visiter la galerie des BEAUX ARTS qui y est jointe.

Les départements de Bagatelle et du rez-de-chaussée, exposent tous les établissements de ce genre en Europe.

Les portraits sont exécutés dans le genre le plus fini et à l'aide d'un nouveau procédé de MINIATURES, les plus parfaites imitations, et les MINIATURES, les mettent en relief l'exposition des traits et n'ont pas peur de dépasser aucun concurrent dans les daguerréotypes par le prodigieux ordinaire.

L'assortement de bijoux de MEDAILLONS, BRACELETS, BAGUES et EPINGLETTES d'or pur, comprend toutes les variétés et les dernières nouveautés. Ces articles seront fournis aux prix des manufactures.

Tout ordre pour un portrait ou daguerréotype doit être accompagné du montant. LE SENSITIVE PAPER, préparé pour les daguerréotypistes par E. Jacobs, en gouvernant [illegible] et [illegible] 1 [illegible] Paris est mode. Prix: 50 le paquet.

1déc—6m 6 DÉCEMBRE 1853.

AVIS D'ELECTION.

En vertu d'un writ d'élection, daté du 6me jour de décembre 1853, et à moi adressé par Son Excellence P. O. Hébert, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, les électeurs qualifiés de la paroisse d'Orléans, sont par les présentes notifiés qu'une élection en lieu de Représentant au Congrès du district de la Nouvelle-Orléans, sera tenue le LUNDI, 9me jour de janvier 1854, à l'effet de remplir la vacance occasionnée par le décès de M. John Larue.

Les scrutins seront ouverts le jour susdit depuis 9 heures du matin jusqu'à 6 heures de l'après-midi, aux précincts et sous la surveillance et le contrôle des commissaires et greffiers qui seront désignés par le Conseil Commun de la ville de la Nouvelle-Orléans, et par le Juri de Police pour cette portion de la paroisse d'Orléans sise sur la rive droite du fleuve Mississippi.

L'élection devra être conduite et les retours par duplicata dûment certifiés transmis au soussigné conformément à la loi.

Bureau du Shérif, paroisse d'Orléans, le 9 décembre 1853. MANDEVILLE MARIGNY,

17déc— *Shérif*

AVIS D'ELECTION.

CONFORMÉMENT à un writ d'élection, daté le 15 décembre 1853 et à moi adressé par son Excellence P. O. Hébert, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, avis est donné aux électeurs du troisième district représentatif de la paroisse d'Orléans et résidant de la Nouvelle-Orléans comprise entre les rues Canal, Jourdan et Bayou Bienvenue et le Lac Pontchartrain (4, 6 et 7 precincts, 1er district, ancienne Zone Municipale), que une élection aura lieu dans le dit district le LUNDI, 2 janvier 1854, pour un représentant à la Législature d'Etat, pour remplir la vacance occasionnée par le décès de M. Jean Baptiste Rodriguez.

Les scrutins seront ouverts au jour indiqué plus haut, de 9 heures du matin à 6 heures de soir, aux endroits et sous la surveillance des commissaires et greffiers qui seront nommés par le Conseil Commun de la ville de la Nouvelle-Orléans.

L'élection se fera et des duplicatas seront transmis au soussigné conformément à la loi.

Bureau du shérif, paroisse d'Orléans, 19 décembre 1853 MANDEVILLE MARIGNY,

20déc *Shérif de la paroisse d'Orléans*

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS, le 21 décembre 1853—Le Conseil Commun a décrété les ordonnances suivantes, savoir: Les polls pour l'élection qui doit être faite par les voeux de la ville de la Nouvelle-Orléans, le LUNDI, 9 janvier 1854, pour siéger au page pour le District Cour de District, en remplacement de l'honorable J. C. Larue, décédé, seront ouverts les votants de Troisième District Représentatif, comprenant les 3me, 5me et 7me Precincts, pour nommer un membre de la Chambre des Représentans, en remplacement de S. F. Slatter, démissionnaire. Les polls seront sous la surveillance des commissaires et greffiers nommés:

Dans le Premier Precinct—Chez M Cramen, encoignure des rues Annunciation et La Course:

Inspecteurs: Henry Cram et John Deggan, Matthew Martin.

Second Precinct—Chez M Henderson:

Inspecteurs: Jas Mader et R N Nugent, James Dunn.

Troisième Precinct—A l'Etoile Polaire:

Inspecteurs: Thomas Connolly et E J Wallace, W Monaghan.

Au Lac de la Pointe, Troisième Precinct:

Inspecteurs: J L Powers et P O'Donnell, J M Cam.

Quatrième Precinct—Chez M Gaudin:

Inspecteurs: Henry Graham et James Congrove, J M Regan.

Bulbous Precinct—Chez à pompe de American House Cor. encoignure des rues Bienville et Carondelet:

Inspecteurs: T J Dunne et J Newton, J Jackson.

Septième Precinct—Chez O'Donnel, rue Foyatte:

Inspecteurs: James Devere et Jos Sullivan, J C Bernard.

Huitième Precinct—A l'hôtel Cont. rue Conti:

Inspecteurs: A Suscer et Thomas Bailey, Theo Meyer.

Neuvième Precinct—Au café de Salvador Prats, encoignure des rues Chartres et Bienville:

Inspecteurs: R Abbott et B Cuthbert, E Flash.

Dixième Precinct—Au café Jefferson, rue de Chartres:

Inspecteurs: L Cotten jr. et T A Devillier, L Le Blanc.

Onzième Precinct—Au café d'Orléans, rue d'Orléans:

Inspecteurs: A Fabre et V Lecorsi, A Lemoche.

Douzième Precinct—Chez M Moreau, encoignure Moreau et Pressigny Carondelet:

Inspecteurs: R Sauzaydre et Chas Grandpré, E Jaillet.

Bulbous Precinct—Chez M E Pavet, encoignure Espinade et Bayou Sauvage:

Inspecteurs: F Commeron et S Paget, E Chollet.

Troisième Precinct—Au Bayou Sauvage au 2 Espinade:

Inspecteurs: G B Enfantet et J Meyer, J Jouchs.

Quatrième Precinct—Chez à pompe de la Compagnie No 1:

Inspecteurs: F M Cook et E Stephenson, M Wolfstimer.

Dix-neuvième Precinct—Au dépôt des chars de Chartres de la Gare de Gentilly:

Inspecteurs: F Newman et J Sullivan, M Bayon.

Vingtième Precinct—Chez Gaudin, encoignure des rues Montagne et Bayou:

Inspecteurs: Jas Weber et Henry Burns, F Bonhert.

Vingt-et-unième Precinct—Chez Chamoreau:

Inspecteurs: Michel Finch et M Doyle, A Adely.

Vingt-deuxième Precinct—Au café de Alsace, encoignure Magazine et Ste-Marie:

Inspecteurs: W C Goodrich et Wm Reed, W C Terrell.

Vingt-troisième Precinct—A la rue à pompe Chartres Cor. Marais:

Inspecteurs: D S Devore et R Fernandez, G Auch.

A B CROSSMAN, Maire.

Les inspecteurs et greffiers ainsi nommés sont priés de se présenter à le Maire pour être assermentés conformément à la loi.

20déc—3t

MAGASIN EN LIQUIDATION.

Encoignure des rues Conti et Royale.

J'AI l'honneur d'annoncer aux dames de la Nouvelle-Orléans et de la campagne, que, désirant me retirer des affaires, je vends à partir de ce jour aux prix courants mon assortiment d'articles de mercerie, [illegible] et de nouveautés, qui, à la vente de rouvert de Paris par les derniers arrivages de Havre.

MADAME AYERSON,

Encoignure des rues Conti et Royale.

Chartres—Chartres.

[illegible] Chartres, Chartres, Chartres,